

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Modifié arrêté du 3 mars 2016

Spécialité Métiers de la Pierre de brevet professionnel	CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	CFA ou section d'apprentissage non habilité Formation professionnelle continue en établissement privé Enseignement à distance
--	--	--	--

<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Coef.</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
E1 Épreuve technologique		7						
Sous-épreuve E.11 : Étude et préparation d'un ouvrage	U 11	3	Ponctuel écrit	3h30	CCF		Ponctuel écrit	3h30
Sous-épreuve E.12 : Réalisation d'un projet esthétique et architectural	U12	2	Ponctuel écrit	2h	CCF		Ponctuel écrit	2h
Sous-épreuve E.13 : Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise	U13	2	Ponctuel oral	30mn	CCF		Ponctuel oral	30mn
E.2 Réalisation d'un ouvrage		8						
Sous-épreuve E.21 : Réalisation de tracés professionnels	U 21	3	Ponctuel pratique	4h	CCF		Ponctuel pratique	4h
Sous-épreuve E.22 : Fabrication d'un ouvrage	U 22	5	Ponctuel pratique	20h	CCF		Ponctuel pratique	20h
E.3 : Travaux spécifiques		4						
Sous-épreuve E.31 : Préparation et fabrication d'un ouvrage avec une MOCN	U 31	2	CCF	-	CCF		Ponctuel pratique	4h
Sous-épreuve E.32 : Mise en œuvre d'un ouvrage	U 32	2	CCF	-	CCF		Ponctuel pratique	4h

E.4 : Étude mathématique et scientifique	U 40	2	Ponctuel écrit	2h	CCF		Ponctuel écrit	2h
E.5 : Expression et connaissance du monde monde	U 50	3	Ponctuel écrit	3h	CCF		Ponctuel écrit	3h
E.6 : Langue vivante	U 60	1	CCF		CCF		Ponctuel oral	10 mn (1)

(1) 5 minutes de présentation et 5 minutes d'entretien